



851, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Tél. : 418 275-0202 / Fax : 418 275-5031

EXTRAIT DES MINUTES

Extrait des minutes d'une assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Roberval, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 20h00, sans la présence du public en vertu de l'arrêté ministériel 2020-074 adopté par le ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

PRÉSENCES : Monsieur Sabin Côté maire, les conseillères et les conseillers Mme Marie-Eve Lebel, M. Gaston Langevin, Mme Nicole Bilodeau, M. Germain Maltais, Mme Claudie Laroche.

2020-523 9.1 Proclamation de la Ville de Roberval à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 476 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faites aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mme Marie-Eve Lebel et résolu à l'unanimité des conseillères présentes et conseillers présents, que le conseil municipal de la Ville de Roberval proclame notre ville, municipalité alliée contre la violence conjugale.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

À ROBERVAL, LE 15 DÉCEMBRE 2020

LA VILLE DE ROBERVAL,

ME LUC R. BOUCHARD, NOTAIRE, OMA
Directeur des affaires juridiques et Greffier